

TRIBUNE

DE PHILIPPE BIZIEN,
PRÉSIDENT D'INAPORC

FACILITER LA REPRISE DES ÉLEVAGES : LA PRIORITÉ DE LA FILIÈRE PORCINE DANS LE CADRE DE LA CRISE AGRICOLE

« Depuis plusieurs années, nous expliquons que l'empilement de normes et réglementations n'est plus tenable pour le monde agricole et plus particulièrement pour l'élevage. La décapitalisation en cours dans ce secteur est dramatique et reflète un découragement des éleveurs face au mur des contraintes à respecter. Cette situation où l'offre intérieure en porc se raréfie met également en difficulté les entreprises de l'aval.

Dans la filière porcine, cette situation n'est pas liée à la situation économique - l'année 2023 a été économiquement favorable aux éleveurs porcins - mais à l'impossibilité pour les éleveurs entrepreneurs d'investir sur leur élevage ou lors de la reprise d'élevages d'exploitants qui cessent leur activité. En effet, tout objectif de reprise ou d'agrandissement d'élevage fait l'objet de recours systématiques devant les tribunaux administratifs par des associations locales orchestrées par des associations nationales. Or l'objectif de ces associations est l'arrêt de la consommation de viande. La complexité et la durée de ces recours sont telles que nombre d'éleveurs jettent l'éponge.

Parallèlement, les normes européennes se durcissent sans prendre en compte les impacts économiques et techniques de ces évolutions. Pourquoi intégrer l'élevage dans une directive concernant les émissions industrielles ? Un éleveur moyen en France élève moins de 300 truies alors que ses concurrents à l'international vont gérer des unités en rassemblant des milliers. Pourquoi empêcher un éleveur d'agrandir sa porcherie alors même que cet agrandissement est indispensable pour répondre aux attentes sociétales en matière de bien-être animal (plus de place pour les animaux) et en matière environnementale (meilleure gestion des effluents) ?

La question posée est aujourd'hui la suivante : veut-on préserver une consommation de viande et charcuterie de porc à base de porcs produits en France ?

Si oui, il est temps de revoir les procédures pour favoriser une décision rapide et équitable concernant la modernisation des exploitations. En 2023 encore, mais certainement pour la dernière année, la filière porcine est autosuffisante. Elle produit 101,8% de la consommation des Français et ce malgré une baisse de près de 4% de la production porcine française. Il est donc urgent de prendre des mesures pour favoriser la reprise des élevages de porcs qui, rappelons-le, sont à plus de 34% détenus par des éleveurs de plus de 55 ans.

L'objectif de la filière est d'assurer à nos concitoyens une production de porc à la hauteur de notre consommation, comme indiqué dans la démarche de responsabilité sociétale que nous lançons cette année. Son objet est d'assurer la pérennité de tous les acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, tout en prenant des engagements précis, à horizon 2035, pour répondre aux enjeux sociétaux, notamment sur les questions du bien-être animal et de la baisse de l'impact carbone.

Cette nouvelle stratégie qui sera totalement dévoilée le 12 juin lors de notre Assemblée Générale montre l'engagement de notre filière pour répondre aux attentes sociétales tout en préservant la dynamique de production et de transformation à la française. Nous avons en France la chance d'avoir des abattoirs et des entreprises de transformation nombreuses et proposant une richesse de produits extraordinaires : 450 recettes de charcuterie. Ces entreprises ont beaucoup souffert en 2023. Des restructurations sont en cours du fait de la baisse de la production de porc français et de la hausse conjointe des prix du porc et de l'énergie. La pérennité de notre filière est aussi liée à notre capacité à préserver le maillon transformation, qui est le débouché naturel de 75% de la production porcine nationale.

L'équilibre économique de notre secteur est complexe mais la volonté de maintenir une filière porcine française dynamique est là. Il est temps de prendre les bonnes mesures pour éviter au secteur agro-alimentaire, 14 milliards d'euros, de sombrer pour des raisons idéologiques. La prise de décision est urgente. Notre autonomie alimentaire en dépend. »

Philippe BIZIEN

Président d'INAPORC

LE PORC FRANÇAIS : UNE FILIÈRE D'AVENIR ENGAGÉE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET FAVORISER LE MAINTIEN D'UNE PRODUCTION À LA HAUTEUR DE LA CONSOMMATION

- *Le porc confirme sa position de n°1 des viandes consommées en France*
- *Le niveau d'auto-provisionnement poursuit sa baisse*
- *Crise agricole : la filière rappelle les mesures préconisées dans son Manifeste de l'an passé*
- *La filière finalise sa démarche de responsabilité sociétale pour assurer la souveraineté alimentaire*

Le porc français reste la viande n°1 en France. En 2023, d'après les projections, chaque habitant devrait en avoir consommé plus de 30,7 kg en moyenne sur l'année, malgré un recul de la consommation globale de -3,5 % en volume¹. En effet, le porc a restitué les parts de marché qu'il avait prises aux volailles, touchées l'an passé par un manque de disponibilité en raison de l'influenza aviaire. Malgré cette demande revenue à la normale, le marché fait pourtant face à la poursuite de l'effritement de son auto-provisionnement. L'autosuffisance de la France descend à 101,8 % en 2023, contre 103 % en 2022¹.



La filière peine en effet à assurer une production suffisante, déséquilibrée après deux années de chute des cours du porc et des prix records pour leurs aliments. Beaucoup d'éleveurs ont été contraints d'abandonner leur activité et la reprise est lente et complexe, notamment en raison des nombreuses contraintes administratives et réglementaires françaises et européennes, qui entravent agrandissements et installations. À son tour, la filière est désormais menacée par des importations à bas coût de moindre qualité. Inaporc avait déjà alerté les autorités de la situation, en lançant l'an passé un Manifeste proposant des mesures de sauvegarde, plus que jamais inscrites au cœur de l'actualité.

La filière reste cependant confiante en sa capacité à rebondir et met tout en œuvre pour développer son modèle singulier et assurer son avenir. INAPORC, l'Interprofession nationale porcine, a notamment initié une démarche de responsabilité sociétale (RSO) pour définir la stratégie adéquate. Cette initiative volontaire en cours de finalisation a été élaborée collectivement, avec tous des acteurs, de l'amont à l'aval. Articulée autour de 5 grands axes avec des objectifs précis fixés à 2035, elle sera présentée dans son intégralité en juin, lors de l'Assemblée Générale d'INAPORC.

¹ Source : IFIP FranceAgriMer – consommation globale du pays par bilan.

La souveraineté alimentaire menacée et les entreprises de l'aval en difficulté

Après avoir produit sous le seuil de rentabilité entre 2021 et 2022, les éleveurs ont renoué avec une rémunération viable grâce à la remontée de cours du prix du porc et la diminution des coûts de l'aliment. Cependant, certains élevages n'ont pas réussi à survivre à la crise et la production a baissé en 2023. Ainsi, alors que la production porcine avait déjà diminué de près de 2 % en 2022, le nombre de porcs abattus a reculé de -4,8 % en 2023 et le tonnage de 3,6% d'après les estimations de l'IFIP. Une baisse qui devrait se poursuivre en 2024, en raison de l'érosion continue du nombre d'élevages en France. La balance commerciale se creuse en valeur, à près de -500 millions d'euros sur 10 mois 2023, vs -254,8 millions d'euros sur 10 mois 2022. Le taux d'autosuffisance de la France continue de s'effriter, passant de 103 % en 2022 à 101,8 % en 2023. Par ailleurs, de nombreuses entreprises de l'aval sont désormais en difficulté en raison de la hausse du coût de la viande de porc, qui vient s'ajouter à l'inflation de leurs autres coûts de production : énergie, transport, main-d'œuvre ... avec pour conséquence une forte dégradation de leurs marges² Le secteur charcuterie enregistre ainsi en 2023, 27 entreprises industrielles en défaillance économique selon la Banque de France.

Une démarche de responsabilité sociétale pour rebondir : des objectifs chiffrés à 2035

INAPORC a pris l'initiative de réunir tous les acteurs de l'amont et de l'aval pour élaborer une démarche de responsabilité sociétale volontaire et collaborative. Il s'agit de valoriser les atouts d'un modèle singulier en Europe et de définir une stratégie de développement réaliste, transparente et mesurable, tenant compte des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques. Les acteurs finalisent actuellement les objectifs ciblés pour 2035 et les actions à mener autour de 5 principaux axes de travail, portant sur le renouvellement des générations, l'attractivité et l'amélioration des conditions de travail, la garantie d'une offre suffisante de porc français rentable et équitable, la protection de l'environnement, la sécurité des aliments et des élevages et le bien-être animal. Les représentants de la filière partagent l'objectif de préserver un taux d'autosuffisance à 100 % à horizon 2035.

Un soutien indispensable des Pouvoirs publics

Afin de ne pas entraver son développement, nécessaire pour répondre à la forte demande des Français, la filière porcine en appelle au soutien des autorités, tant sur le plan national qu'europpéen. Les professionnels sont en effet soumis à de nombreuses contraintes administratives et réglementaires qui paralysent la production française. Parmi les mesures attendues, les professionnels demandent notamment aux autorités de faciliter les reprises ainsi que les agrandissements des élevages, indispensables pour faire face aux investissements nécessaires pour répondre aux attentes sociétales. Sur le sujet, INAPORC met également en garde sur les décisions prises à l'échelle européenne. L'Interprofession alerte en particulier sur le récent accord relatif à la directive sur les émissions industrielles – IED (Industrial Emissions Directive), qui vont concerner de nombreux éleveurs en France si cette directive est finalement adoptée. Le nombre d'élevages impacté pourrait être multiplié par 4 ou 5 sachant que 672 élevages sont concernés à ce jour et touchent des élevages de taille familiale. Or cette directive exige la mise en place de mesures nécessitant des investissements importants dans les exploitations. La vraie question est de savoir s'il est bien raisonnable de vouloir appliquer des mesures d'émissions industrielles à l'élevage au même

² Banque de France – octobre 2023 - note de synthèse sur la situation économique et financière des entreprises de charcuterie traiteur

titre qu'à toute l'industrie européenne. Ce type de mesure incite les éleveurs qui ont des élevages de taille moyenne en France à s'arrêter car ils ne peuvent pas assumer le coût de ces mesures et la charge administrative que cela entraîne.

Déjà soumise à des réglementations parmi les plus strictes du monde et volontairement engagée dans l'amélioration continue de ses pratiques, la filière ne peut se voir imposer toutes sortes de contraintes supplémentaires intenable alors qu'elle doit affronter la menace d'importations déloyales pour contribuer à la souveraineté alimentaire du pays.



À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.

SOMMAIRE

[MARCHÉ]

**PORC : LA VIANDE LA PLUS CONSOMMÉE DE FRANCE MENACÉE
PAR L'EFFRITEMENT DE L'AUTO-APPROVISIONNEMENT ET LA
FRAGILISATION DES ENTREPRISES DE L'AVAL**

p.7

[SOCIÉTÉ]

**LE PORC FRANÇAIS : LES MULTIPLES ATOUTS D'UN MODÈLE
SINGULIER EN PHASE AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
ET SOCIÉTAUX**

p.13

[ACTUALITÉ]

**CRISE AGRICOLE : UN MANIFESTE LANCÉ EN 2023 PAR LA FILIÈRE
PORCINE POUR ALERTER SUR LA SITUATION ET PROPOSER DES
MESURES DE SAUVEGARDE**

p.17

[INITIATIVE]

**LA FILIÈRE FRANÇAISE PREND SON AVENIR EN MAINS ET FINALISE
SA DÉMARCHE VOLONTAIRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE**

p.20

PORC : LA VIANDE LA PLUS CONSOMMÉE DE FRANCE MENACÉE PAR L'EFFRITEMENT DE L'AUTO-APPROVISIONNEMENT ET LA FRAGILISATION DES ENTREPRISES DE L'AVAL

CONSOMMATION

Le porc : viande la plus consommée en France

Le porc reste en 2023 la viande préférée des Français, même avec un effritement de la consommation par rapport à l'an passé.

En 2023, la consommation globale de porc en France (incluant consommation à domicile et hors domicile) s'est rééquilibrée par rapport à la consommation de volailles. Les Français ont en effet rattrapé leur consommation de volailles après les épisodes d'influenza aviaire et donc diminué leur consommation de porc qui a enregistré un recul en volume évalué à -3,5 % vs 2022, après avoir progressé de +1,8 % en 2022 vs 2021. (Source : FranceAgriMer)



Ainsi, selon les projections, chaque habitant aurait consommé environ **30,7 kg de porc (viande et charcuterie) en 2023**. Il s'agit de la viande la plus consommée en France, devant la volaille (28,9 kg / hab.), le bœuf et le veau (21,3 kg / hab.). 75% de la viande de porc est consommée sous forme de charcuterie.

LE PORC : 1^{ère} viande consommée en France



Source : estimation IFIP, SPP, Itavi, Institut de l'élevage 2023 © ADOCOM-RP

INAPORC

Magasins : le porc retrouve sa place dans les paniers

Source : Ifip d'après Kantarworldpanel projections 2023 vs 2022

En magasin, les achats des ménages ont suivi la tendance globale à la baisse. Le porc a ainsi restitué en 2023 les parts de marché acquises sur la volaille en 2022.

Au global, les achats de **produits porcins** pour la consommation à domicile ont ainsi diminué de -2,6 % en 2023 vs 2022 selon les projections.

Dans le détail, les achats de **charcuteries** baisseraient dans une proportion moindre, à -2 % en volume sur 2023 vs 2022. La **viande de porc** serait à -3,1 %, la **saucisserie** à -2,4 % tandis que les **élaborés** s'établiraient à -8,5 %.

Un rattrapage des prix après la remontée des cours

Source : Ifip d'après Kantarworldpanel pour FranceAgriMer – Cumul annuel à date à fin novembre 2023

Si les achats de produits porcins sont en baisse en 2023 en volume, ils sont en **hausse en valeur**, en raison de la **reprise des cours du porc** qui s'étaient effondrés ces dernières années. Les prix moyens de la viande de porc et de la charcuterie ont ainsi progressé de l'ordre de +10 % sur 11 mois 2023 vs 11 mois 2022. Les prix moyens des viandes élaborées et de la saucisserie ont quant à eux progressé de l'ordre de +12 % sur la période.



PRODUCTION

La France : 3^e pays producteur de porcs en Europe

La France se situe en 3^e position des pays producteurs de l'Union, derrière l'Allemagne et l'Espagne.

Recul de la production en France après deux ans de crise

Source : Calculs Ifip d'après Uniporc

En 2023, les éleveurs français ont produit 22 millions de porcs. Le recul de la production française, à -4,8 % par rapport à 2022, est inférieur au repli de la production européenne, à -7,9 % sur 1 an. Après 2 ans de crise en raison de la flambée du coût des matières premières pour l'alimentation des porcs, beaucoup d'éleveurs n'ont en effet pas pu continuer leur activité.

PRODUCTION DE PORCS EN EUROPE

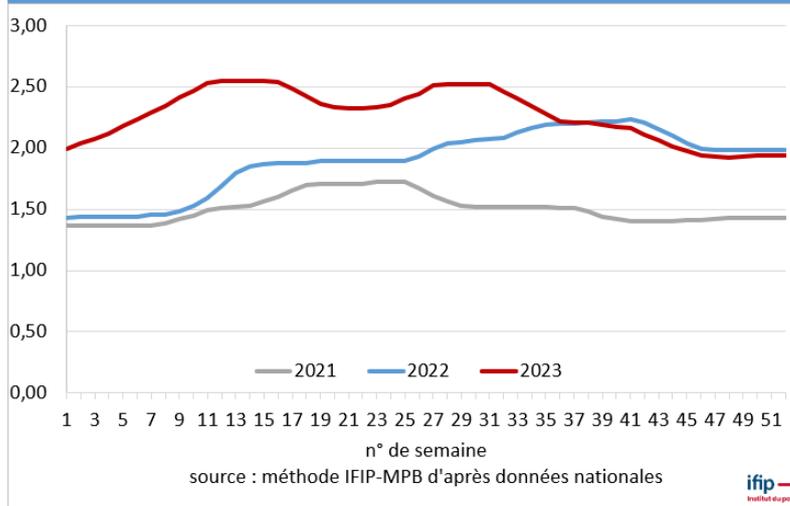


Source : IFIP 2023 estimations non consolidées © ADOCOM-RP

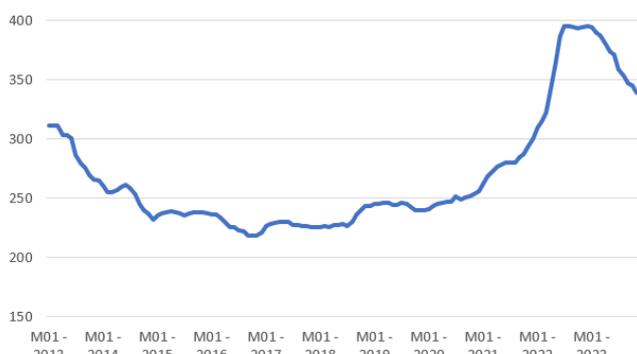
INAPORC

Durant plus d'1 an (fin 2021/début 2022), les éleveurs ont produit sous le seuil de rentabilité, établi à 2 euros, du fait du décalage entre le prix du porc et les cours de l'aliment. La durée et l'intensité de la crise ont plongé les éleveurs dans de graves difficultés financières. La crise a été profonde et des éleveurs ont dû cesser leur activité malgré une aide exceptionnelle de l'État et une remontée des cours du prix du porc l'été 2022.

EVOLUTIONS HEBDO. DU PRIX PERCU PAR LES ELEVEURS (€/KG)



Evolutions mensuelles du prix de l'aliment IFIP (€/t)



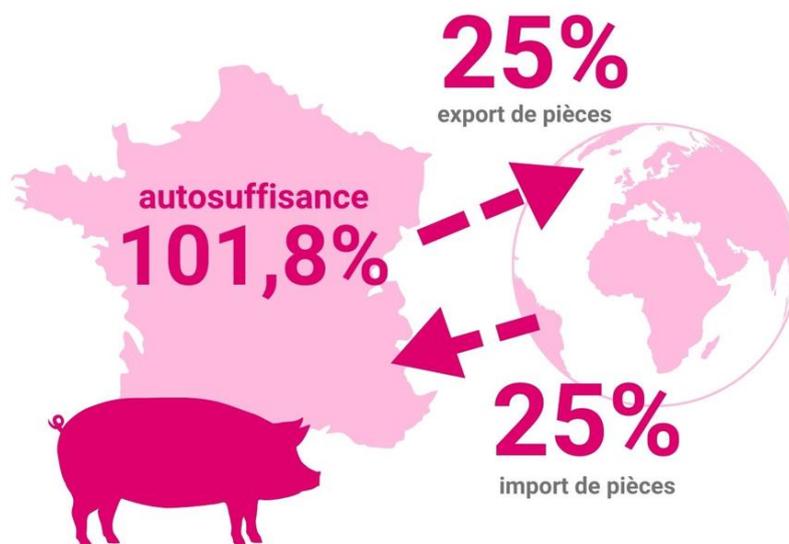
Source : Prix de l'aliment industriel pour porcs à l'engrais, calcul à partir de la GTE annualisée et de l'indice IPAMPA (INSEE)

Aujourd'hui, le coût de l'aliment du porc calculé par l'Institut du Porc (IFIP) a baissé à 339 euros/tonnes en novembre 2023 alors qu'il avait atteint 395 euros / tonne en décembre 2022. Il a diminué de l'ordre de -14 % entre novembre 2022 et novembre 2023.

Effritement continu de l'auto-provisionnement

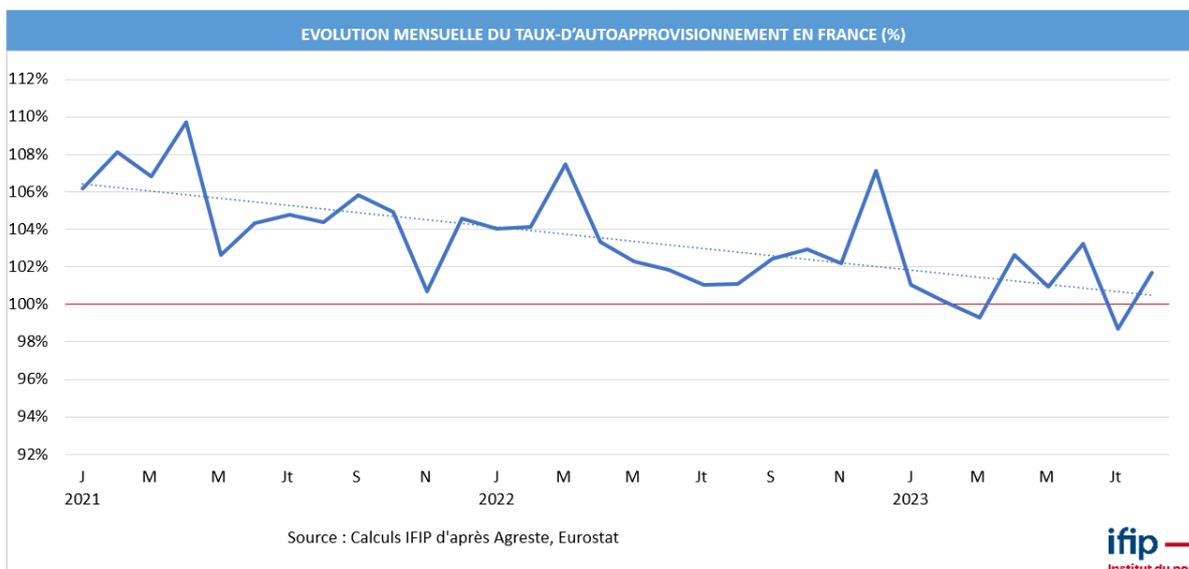
En raison du recul du nombre d'éleveurs et d'après les projections en cours, la filière porcine française n'a produit que 101,8 % de la consommation globale du marché français en 2023, contre 103 % en 2022 (Projections IFIP non consolidées)

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : la France autosuffisante en porc



Source : IFIP 2023 estimations non consolidées © ADOCOM-RP

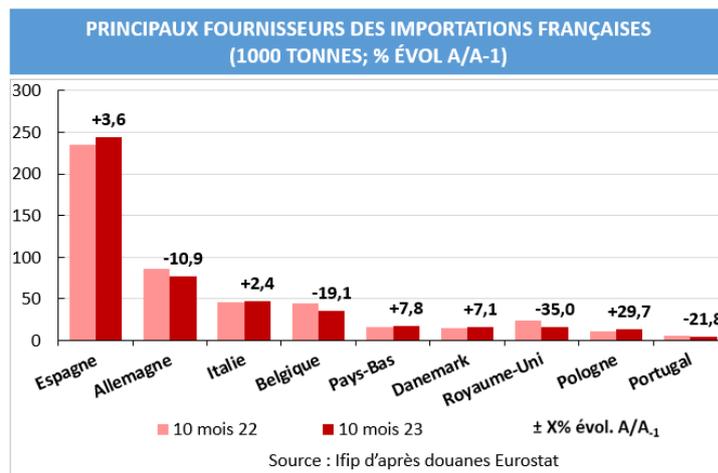
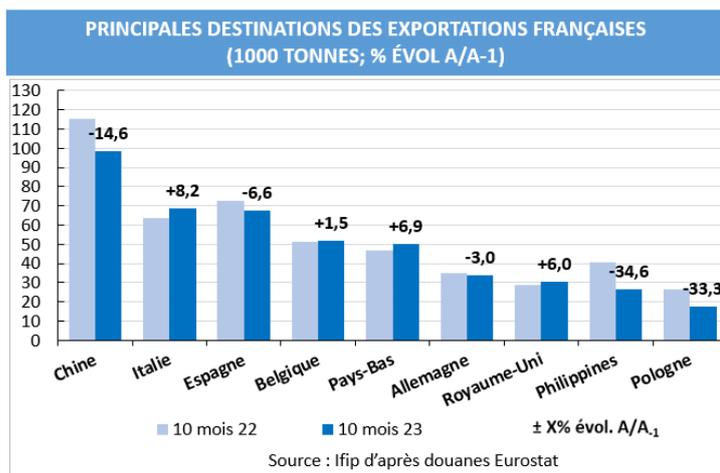
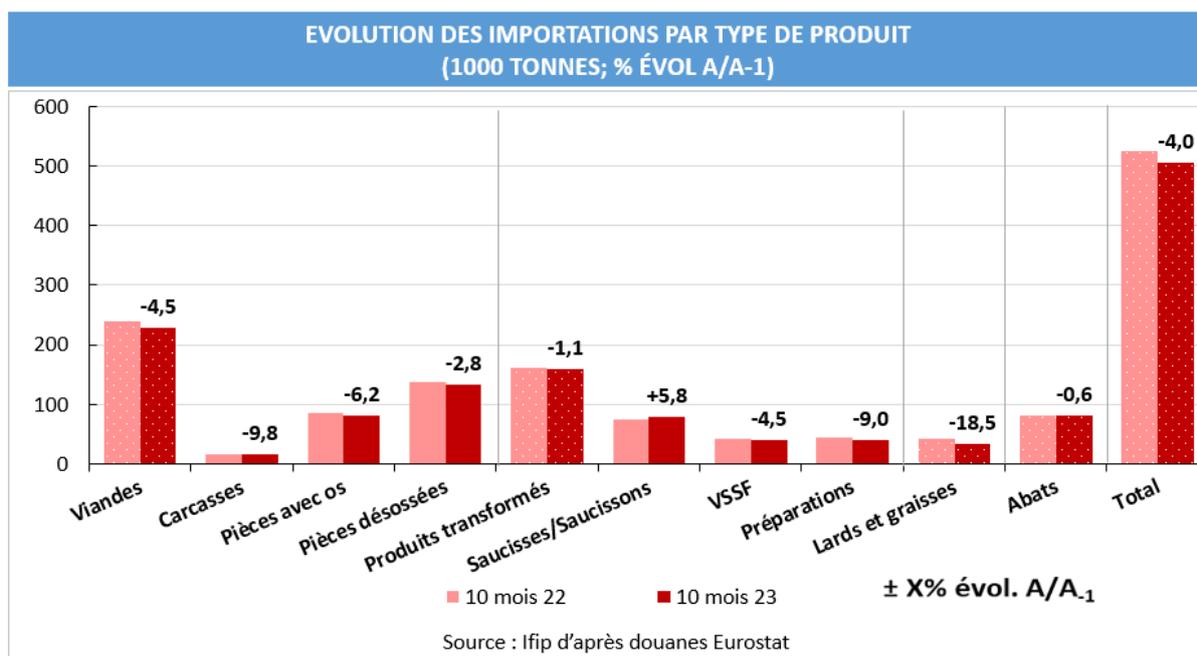
INAPORC



Hausse des importations et baisse des exportations

Les échanges internationaux de la filière porcine française sont dominés par les échanges de pièces : elle exporte principalement des pièces avec os, vers l'Union européenne et la Chine tandis qu'elle importe essentiellement des pièces désossées et des produits transformés, uniquement depuis l'Union européenne.

Sur 10 mois 2023, le volume de ses exportations a diminué de -6,9 %, tandis que ses importations ont baissé de 4%. S'il reste positif, le solde de sa balance commerciale s'effrite en volume : il est passé de +113,3 kt en 2022 à +45,3 kt sur 10 mois 2023. En valeur, le solde négatif se creuse, à -453,2 millions d'euros sur 10 mois 2023 vs -254,8 millions d'euros sur 10 mois 2022.



| CUMUL 10 MOIS 2023/2022 | TOUTES DESTINATIONS | VERS UE-27 | VERS PAYS-TIERS |
|-------------------------|---------------------|------------|-----------------|
| | 594,9 kt | 380,2 kt | 214,7 kt |
| | -6,9 % | -2,7 % | -13,4 % |

| CUMUL 10 MOIS 2023/2022 | TOUS FOURNISSEURS | DEPUIS UE-27 | DEPUIS PAYS-TIERS |
|-------------------------|-------------------|--------------|-------------------|
| | 504,6 kt | 466,6 kt | 38 kt |
| | -4,0 % | -1,6 % | -25,7 % |

Les entreprises de l'aval en difficulté face à la multiplication des hausses de coûts

L'équilibre financier des entreprises de transformation est mis à mal par la hausse conjointe des cours du porc et de l'ensemble de leurs coûts de production : énergie, emballages, transport, main-d'œuvre.

En 2023, les entreprises de l'alimentation animale, les abattoirs, les entreprises de charcuterie et la distribution ont été durement impactés par la flambée des prix des énergies, en particulier par le prix de l'électricité, mais également par le prix du gaz.

Pour certaines entreprises, le surcoût final en énergie a représenté jusqu'à 5% de leur chiffre d'affaires.

Ce surcoût vient donc s'ajouter à l'augmentation du prix du porc, qui représente 50% des coûts de production d'une entreprise de charcuterie.

La difficulté reste la répercussion de ces coûts jusqu'aux consommateurs dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans ce contexte d'inflation majeure de tous les coûts de production, les entreprises sont en difficulté avec leurs marges qui se sont dégradées, et 27 défaillances d'entreprises de charcuterie sont malheureusement à déplorer en 2023 selon la Banque de France.



LE PORC FRANÇAIS : LES MULTIPLES ATOUTS D'UN MODÈLE SINGULIER EN PHASE AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

130 000 emplois ancrés dans les territoires

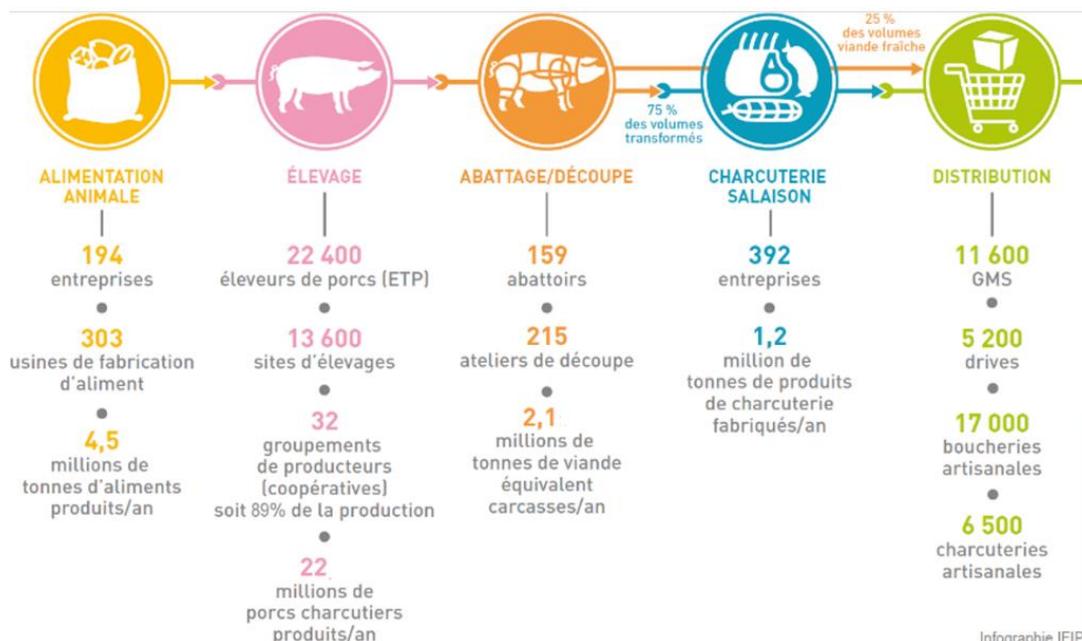
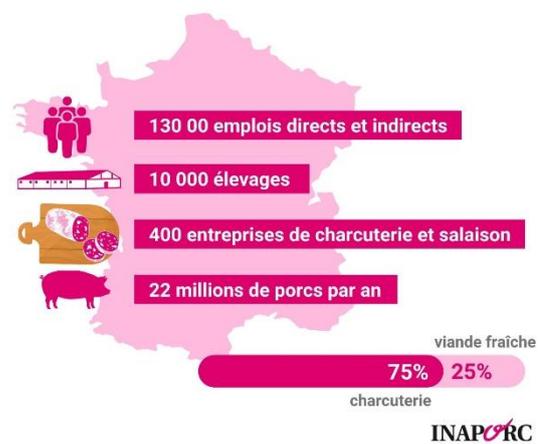
Sources : IFIP et Inaporc d'après Gis Élevage Demain et le Recensement Agricole.

La filière porcine française représente près de 22 300 entreprises au total : alimentation animale, élevage, abattage /découpe et charcuterie / salaison, distribution. Les éleveurs sont les plus nombreux : ils sont 10 000 chefs d'exploitation, dont 8400 possédant plus de 20 truies. Il s'agit de fermes familiales pour la plupart réunies au sein de coopératives agricoles (90 % de la production). Ils génèrent de nombreux emplois sur les territoires puisque chaque élevage de porcs représente en moyenne 2,4 emplois.

De plus, la filière française se distingue par les nombreuses recettes de charcuterie : plus de 450, proposées par près de 400 entreprises de charcuteries et les milliers d'artisans charcutiers et artisans bouchers/charcutiers. La France reste le pays où le nombre de spécialités régionales proposées est le plus important.

Au total, la filière représente 130 000 emplois directs et indirects, depuis l'alimentation animale jusqu'à la distribution (part affectée au porc).

LA FILIÈRE DU PORC EN FRANCE



Des élevages familiaux de taille modeste

Sources : Recensement agricole – IFIP

Avec une moyenne de 214 truies, la taille des élevages porcins français est l'une des plus faibles en Europe. Il s'agit majoritairement d'élevages à capitaux familiaux, souvent transmis de génération en génération. Comparativement, les exploitations porcines comptent en moyenne plus de 1000 truies au Danemark et plus de 1 200 truies en Hollande, sans parler de l'Amérique du Nord où l'on compte facilement plus de 10 000 truies par élevage.



Des effluents pour fertiliser les terres qui nourrissent les porcs : la complémentarité culture-élevage au cœur de l'économie circulaire

Sources : Recensement agricole

Les élevages de porcs français sont implantés sur des fermes qui se distinguent par leurs surfaces conséquentes : en moyenne 102 hectares. Cette vaste étendue de terres présente deux atouts notables : les fermes ont la possibilité de cultiver leurs propres céréales et des protéagineux pour nourrir les porcs sur place. De plus, l'élevage procure le fertilisant nécessaire aux cultures grâce au lisier. Les déjections des porcs sont en effet utilisées comme engrais naturel, ce qui permet de limiter le recours aux engrais chimiques azotés dont la production nécessite l'utilisation de ressources non renouvelables (gaz naturel et électricité). Cette source d'engrais naturel présente également deux avantages majeurs : elle est utilisée localement pour fertiliser les cultures voisines, limitant ainsi le transport au strict minimum, et permet un apport en matière organique, élément essentiel à la vie biologique et à la santé du sol. L'élevage de porcs s'inscrit ainsi dans l'économie circulaire.

Une faible empreinte carbone

Les porcs sont naturellement très peu émetteurs de gaz à effet de serre. Les élevages de porcs en France émettent 0,3% des émissions nationales de CO2 équivalent. Grâce à des avancées technologiques et à des pratiques durables, les éleveurs de porcs ont réussi à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Les exploitations porcines françaises mettent en place des systèmes efficaces de gestion des déchets, utilisent des techniques d'alimentation optimisées et veillent à une utilisation responsable des ressources naturelles. Ces mesures contribuent à minimiser les impacts environnementaux tout en garantissant la production d'une viande de qualité. **En 30 ans, l'amélioration de l'élevage a ainsi permis de réduire de 20 % les ressources nécessaires à la production d'un kilo de viande de porc.**

Le bien-être animal : une priorité



La filière porcine est engagée dans une démarche de progrès continu en matière de conditions sanitaires et de bien-être animal. Les équipements des élevages répondent à des exigences parmi les plus strictes du monde à travers la réglementation européenne et vont même au-delà. La France est en particulier un des seuls pays d'Europe à procéder à une anesthésie locale en cas de castration des porcs. Elle a en effet interdit la castration à vif depuis le 1er janvier 2022.

Elle a également drastiquement réduit l'utilisation des antibiotiques. En 11 ans, de 2011 à 2022, l'exposition des porcs aux antibiotiques a reculé de -67 %, au-delà de la moyenne des animaux d'élevages située à -52 %. En seulement 1 an, de 2021 à 2022, la réduction de l'exposition dans la filière porcine s'est accélérée, à -21%, soit trois fois plus qu'entre 2020 et 2021. Ces baisses remarquables prouvent les avancées des professionnels en faveur des bonnes pratiques d'élevages. Les éleveurs sont en effet très attentifs à la santé de leurs animaux et mettent en place des mesures strictes d'hygiène, de prévention sanitaire et de suivi du bien-être tout au long de la vie des porcs.

Par ailleurs, la filière mène de nombreuses actions comme la formation de référents au bien-être animal, le diagnostic de bientraitance animale dans les abattoirs...

Mobilisée pour continuer les avancées en la matière, la filière travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec le Gouvernement sur le projet de nouvelle réglementation européenne et a même déjà entamé la mise en place des cases liberté pour les truies. Une généralisation qui prendra du temps et ne sera pas possible sans un accompagnement financier, car son coût est évalué à 2 milliards d'euros au minimum sans prise en compte de nombreux coûts indirects additionnels. De plus, l'abandon des cages individuelles pose la question de l'agrandissement des bâtiments pour conserver le potentiel de production de la filière et sa capacité à contribuer à la souveraineté alimentaire du pays. Cela ne sera pas possible sans simplification administrative.



Valoriser des végétaux non consommables par l'humain en protéines animale : un produit antigaspi à haut rendement protéique

Les élevages de porcs utilisent peu de protéines végétales consommables par l'être humain. Ils ont en effet la particularité de transformer des protéines végétales non consommables par l'homme en protéines animales consommables par l'être humain. Leur efficacité protéique nette est de l'ordre de 1,2.

En effet, 70 % des protéines végétales consacrées à l'alimentation des porcs sont issues de co-produits impropres à la consommation humaine (résidus du brassage des céréales (drêche), de l'extraction de l'huile des graines oléagineuses (tourteaux ...)). **L'alimentation des porcs n'est donc pas en concurrence directe avec l'alimentation humaine.**

De plus, il faut savoir que **83% du porc est consommable** par l'être humain, sous forme de charcuteries, de viande fraîche et d'abats. Il s'agit de l'**animal offrant le meilleur rendement carcasse**. 5% sont à destination de l'alimentation des animaux de compagnie. D'autres pièces servent à réaliser des produits médicaux (héparine).

Un incontournable de la gastronomie française

Le porc est profondément inscrit dans le patrimoine gastronomique français. Que ce soit la célèbre choucroute alsacienne, le jambon de Bayonne, les rillettes de Tours ou encore le saucisson de Lyon, chaque région française a sa propre spécialité à base de porc. Avec ses **450 recettes de charcuteries** perpétuées par les entreprises de la filière, le porc reflète la **diversité historique** des terroirs de France.



Si la charcuterie tient une part belle dans l'**art de vivre à la française**, avec notamment les saucissons des célèbres apéritifs français ou les saucisses pour les barbecues, le porc, c'est aussi une large diversité de **viandes à cuisiner**, comme les travers, le sauté, le jarret, les côtes, le jambon, etc.

Le porc inspire d'innombrables recettes. On le retrouve aussi bien sur les **tables du quotidien** qu'à la **carte des plus grands Chefs** cuisiniers. Du transgénérationnel jambon-purée au filet mignon d'exception, le porc est un véritable allié de la cuisine française !

Un allié de l'équilibre nutritionnel

Avec ses nombreuses qualités nutritionnelles, le porc participe activement à l'équilibre alimentaire. Il fournit notamment des acides aminés essentiels, des nutriments non apportés par les végétaux et des nutriments ayant une meilleure biodisponibilité que dans les végétaux.

CRISE AGRICOLE : UN MANIFESTE LANCÉ EN 2023 PAR LA FILIÈRE PORCINE POUR ALERTER ET PROPOSER DES MESURES DE SAUVEGARDE

Dès l'an passé, la filière porcine a lancé un Manifeste pour sauvegarder l'élevage en France. Lors de son Assemblée Générale de juin 2023, elle avait alerté les Pouvoirs publics et le ministre de l'Agriculture sur les menaces pesant sur l'élevage français, en particulier porcin. Elle avait proposé une série de mesures à prendre pour le sauvegarder. Ses neuf propositions sont toujours d'actualité au moment où la crise agricole fait la Une.

**Un constat est alarmant :
l'élevage français en péril !**

Flambée des importations. Aucune filière animale n'est épargnée par la dégradation de sa capacité à contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, du fait des crises propres à chaque filière (économique, sanitaire, du renouvellement des générations...). En 2022, le taux d'autosuffisance n'est plus que 96,5 % pour les œufs, 90 % pour le bœuf, 79 % pour les volailles et même 59% pour la viande ovine. Seuls le porc et le lait ont encore réussi à couvrir la demande du pays, sans doute pour la dernière année.

Concurrence déloyale. Les produits animaux étrangers ne sont pas soumis aux mêmes contraintes réglementaires que les produits français. C'est le cas pour les produits issus des pays tiers mais aussi à l'échelle de l'Europe. La surtransposition des directives européennes crée des distorsions de concurrence avec les autres pays.

Complexité croissante voire impossibilité d'installer une ferme d'élevage. Plus d'1 agriculteur sur 2 (55 %) avait déjà plus de 50 ans en 2019 : pour répondre au défi du renouvellement des générations, tous les modèles d'élevages ont leur place, du circuit court jusqu'au système conventionnel pour nourrir l'ensemble de la population. Dans ce cadre, les jeunes générations ont des aspirations différentes de leurs aînés et envisagent des systèmes de production d'une taille suffisante pour leur permettre de partager les tâches à plusieurs et d'optimiser la gestion environnementale et la bien-être de leurs animaux. Pourtant, beaucoup de jeunes renoncent à leurs projets vecteurs d'emplois, bloqués par les durées trop importantes des recours portés à leur encontre, de l'ordre de 4 ans en moyenne.

Multiplication des idéologies et réglementations incohérentes.

Les réglementations encadrant les productions animales, à la fois sur les aspects environnementaux et de bien-être, se multiplient sans cohérence et sont de moins en moins objectivées par des approches scientifiques. Ces mille-feuilles réglementaires complexes et contraignants sont déconnectés de la réalité des filières animales et des besoins alimentaires de la population européenne.

Les professionnels s'interrogent notamment sur les motivations poussant à inclure des élevages français à taille humaine dans un projet de réglementation régissant les émissions industrielles, ou encore à intégrer le bien-être animal dans les travaux relatifs au label bas carbone ou à l'étiquetage environnemental.



Il est vital et urgent d'agir et de mettre en place un plan de sauvegarde des productions animales françaises !

Inaporc a décidé de se mobiliser et d'interpeller les pouvoirs publics afin d'agir concrètement pour assurer la pérennité d'une production indispensable à la souveraineté alimentaire de la France.

Il s'agit de définir un plan pour :

- 1 Objectiver scientifiquement toute nouvelle réglementation, et assurer la cohérence des réglementations entre elles ;**
- 2 Évaluer systématiquement les nouvelles réglementations à l'aune des trois piliers de la durabilité : social, économique, environnemental ;**
- 3 Assurer la mise en avant des apports de l'élevage dans le cadre d'un dialogue équilibré avec l'ensemble des parties prenantes ;**
- 4 Veiller à ne pas créer des réglementations françaises plus restrictives que les autres pays européens et/ou à ne pas générer une transposition administrative des réglementations européennes plus complexe que dans les autres pays, ouvrant ainsi l'accès à des produits moins-disants ou moins coûteux dans les conditions de la libre-circulation des biens en Europe ;**
- 5 Exiger des clauses ou mesures miroirs vis-à-vis des pays tiers pour n'autoriser sur le marché européen que des produits respectant des exigences identiques aux exigences européennes ;**
- 6 Soutenir financièrement les professionnels des filières animales dans l'application des réglementations ;**
- 7 Faciliter l'installation, l'agrandissement et la modernisation des élevages pour préserver la souveraineté alimentaire et répondre aux attentes sociétales en favorisant le dialogue avec riverains, élus et associations ainsi qu'en raccourcissant les délais de recours ;**
- 8 Renforcer l'enseignement de l'élevage et de tous ses modèles de production : à minima une visite d'un élevage de chaque filière animale durant le cursus agricole et vétérinaire ;**
- 9 Rendre obligatoire l'étiquetage de l'origine des produits animaux dans tous les circuits de distribution et pour tous les moments de consommation.**

LA FILIÈRE FRANÇAISE PREND SON AVENIR EN MAINS ET FINALISE SA DÉMARCHE VOLONTAIRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Responsabilité Sociétale : la filière volontairement engagée dans une stratégie durable

Les professionnels d'INAPORC se sont lancés dans l'élaboration d'une démarche collective de responsabilité sociétale (RSO) l'an passé : un outil structurant pour identifier les pratiques déjà vertueuses, pour s'engager sur des pistes d'amélioration tangibles et pour établir un dialogue constructif avec les parties prenantes externes. Il s'agit d'articuler une stratégie collective, mesurable et transparente pour répondre aux enjeux sociétaux actuels et futurs tout en assurant la pérennité économique de la filière.

Des réunions de travail intensives ont permis de fédérer les différents acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, autour de principes responsables et d'esquisser une vision partagée de l'avenir. Cette vision a ensuite été mise en consultation auprès des acteurs régionaux qui ont été plus de 200 à exprimer leur avis.

La démarche est désormais en cours de finalisation et sera présentée en juin, à l'occasion de sa prochaine Assemblée Générale.



Une démarche en 5 piliers en cours de finalisation

Les acteurs de la filière ont identifié les enjeux prioritaires, étape déterminante pour définir les axes de travail, qui sont devenus aujourd'hui les piliers de la démarche.

Cette démarche exige la définition d'engagements concrets. Ces engagements seront formulés au moyen d'objectifs chiffrés pour chaque pilier, orientés vers l'horizon 2035. Cette approche permet d'ancrer les ambitions des acteurs de la filière dans des cibles mesurables.

Les professionnels de la filière porcine travaillent également à l'élaboration de plans d'actions détaillés. Ces plans, structurés et précis, constitueront la feuille de route opérationnelle pour atteindre les objectifs fixés

La filière dévoile ici en avant-première ses 5 piliers et donne rendez-vous lors de l'Assemblée Générale d'INAPORC pour en dire plus sur les engagements chiffrés à 2035 sur chacun des piliers.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA FILIÈRE PORCINE



- ✓ **Renouvellement des générations, attractivité et amélioration des conditions de travail**
- ✓ **Garantie d'une offre suffisante de porc français rentable et équitable**
- ✓ **Protection de l'environnement**
- ✓ **Garantie de la sécurité sanitaire et des produits sains**
- ✓ **Renforcement du bien-être animal**

INAPORC

À titre d'exemple, les professionnels de la filière s'engagent : **pour garantir une offre suffisante de porc français rentable et équitable**, en visant **Le maintien de 100 % d'autosuffisance** en 2035.

Les acteurs de la filière porcine sont déjà engagés pour garantir une offre suffisante de porc français rentable et équitable. La plupart des élevages sont ainsi des entreprises patrimoniales, détenues par des capitaux familiaux et traditionnellement transmises de génération en génération. De plus, afin de garantir l'origine locale des porcs proposés sur le marché, la filière a créé un moyen d'identification clair : le logo Le Porc Français. « Le Porc Français » garantit que la **viande de porc** et les **charcuteries** sont issues de **porcs nés, élevés, abattus et transformés en France**. L'obtention du logo est basée sur un cahier des charges, un engagement des opérateurs et des contrôles par des organismes indépendants.



INAP *co* **RC**
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE



@inaporc



@leporcfrançais



@leporcfrançais

www.leporc.com

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.

Arnault, Sandra & l'équipe Adocom – Service de Presse INAPORC

vous remercient de votre attention.

Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr